



Ballade à vélo le long du Lot © Christian Preleur

*Bulletin Intercommunal d'Information*

*Juin 2019 - n° 37*

# La Lettre *de Lot et Tolzac*

[www.lotetolzac.fr](http://www.lotetolzac.fr)

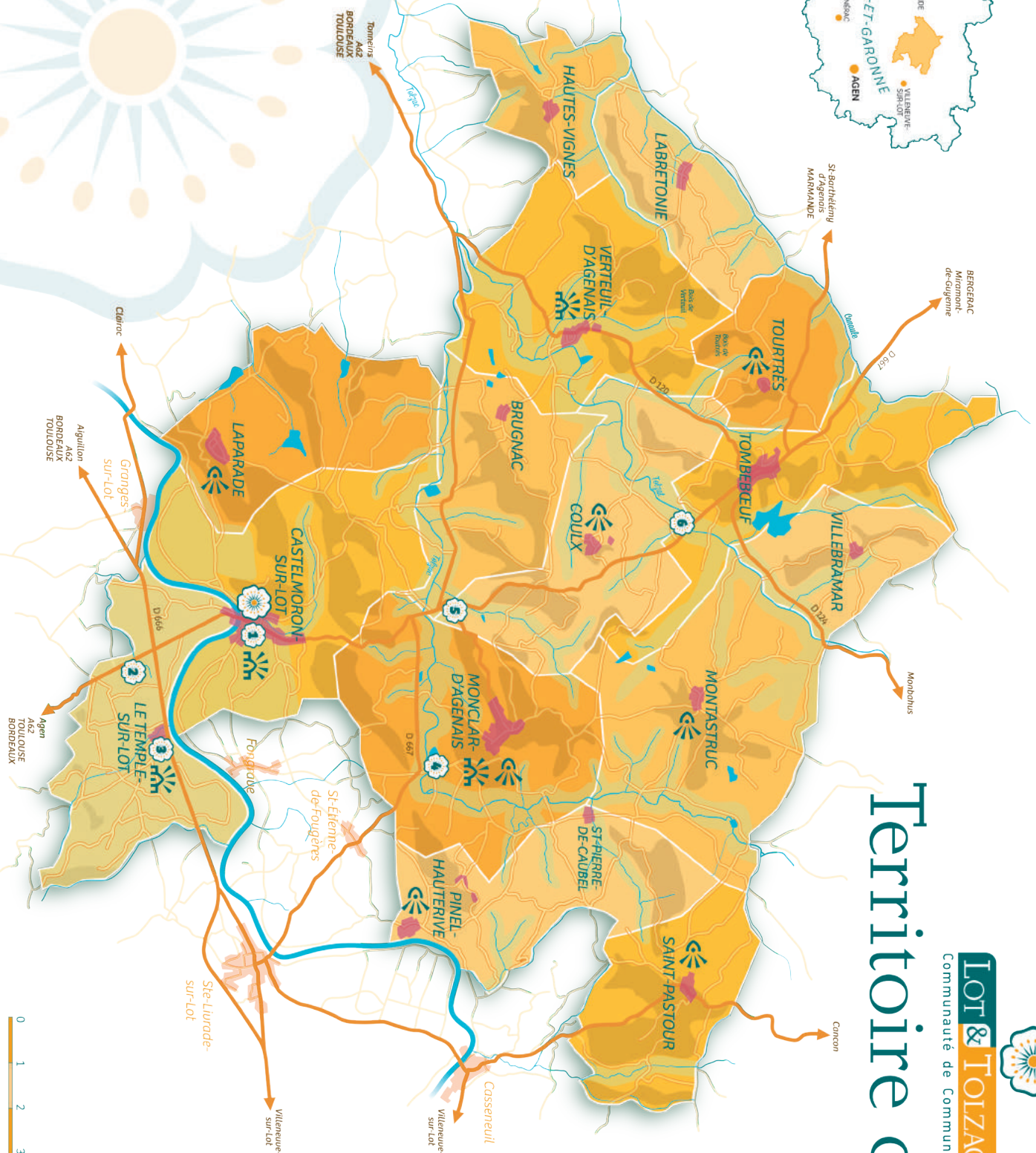
Brugnac - Castelmoron sur Lot - Coulx - Hautesvignes - Labretonie - Laparade - Le Temple sur Lot - Monclar d'Agenais - Montastruc - Pinel-Hauterive - Saint Pierre de Caubel - Saint-Pastour - Tombeboeuf - Tourtrès - Verteuil d'Agenais - Villebramar





**LOT & TOUZAC**  
Communauté de Communes

# Territoire de Vie



## LÉGENDE

- Communauté de Communes
- LOT & TOUZAC
- RAM et Crèche
- Zone d'Activités Economiques
- Office de Tourisme
- Centre de Loisirs
- Déchèterie
- Services Techniques
- Sites Patrimoniaux
- Points de Vue

# LE MOT DU PRÉSIDENT

D. BAECHLER



L'unique et tardive parution du bulletin est une sage décision de la commission de communication. Cette décision qui a l'avantage d'éviter les redites, fait de ce bulletin la dernière parution de la mandature.

On peut légitimement s'attarder sur le fonctionnement de notre système, sur ce qu'est l'ordre établi, sur le politiquement correct... afin de comprendre et s'adapter ;

On doit nécessairement s'attarder sur le bonhomme qui est en chacun de nous dont la vocation est la liberté laquelle élève en dignité et en responsabilité. Se pose alors la question du rapport à lui-même, du rapport à l'autre, du rapport à son milieu.... Vaste programme !

Chez nous en Lot-et-Tolzac, la réalisation du lac de Caussade est un bel exemple d'engagement et de détermination, de volonté et de courage, courage de choisir et de s'assumer.

Caussade : un projet réfléchi, concerté, validé, autorisé... et réalisé... un projet responsable.

Caussade aujourd'hui est frappé d'interdit au prétexte de ???... D'un état qui se contredit et se discrédite. Il s'agit d'un arrêté préfectoral qui fait de nous des « hors la loi » dès lors que nous étions, ce matin-là, opposés au diktat, dès lors que nous sommes toujours dans cette posture.

La loi peut-elle s'exonérer du bon sens et de la raison ? Et qu'en est-il de l'esprit républicain ?

Où le pouvoir ? Ces questions méritent des réponses, autres que des réponses à la Pilate.

En Lot-et-Tolzac l'histoire a montré et montre encore que l'on ne sait pas l'inertie, que l'on est droit dans ses galoches résoluement tournés vers le lendemain, responsables et confiants.

En Lot-et-Tolzac, on veut simplement être, être respectés et considérés.

En notre Communauté de communes les obligations nouvelles et les moyens confisqués, indépendants de nous-mêmes, interfèrent et altèrent la conduite de nos affaires.

En effet, le système dans lequel nous sommes est inflationniste en termes d'obligations, génératrices de coûts. De plus, la réduction de moyens et notre engagement en matière de fiscalité contenue contribuent à réduire l'amplitude de notre action et nécessitent un surcroît d'attention. L'adaptation est la

réponse immédiate parce que seule possible, la difficulté réside dans le pouvoir d'adaptation.

Le propre de notre Communauté de communes est dans sa dimension qui permet une gestion au plus près, réside dans la qualité de ses moyens humains et techniques qui garantissent une bonne maîtrise et une grande réactivité.

Son avantage est dans la rigueur de ses choix.

Sa solidité est dans le respect et la considération envers chaque commune membre, et sa force, dans la confiance réciproque.

Chez nous en Lot-et-Tolzac, raisonner seulement en termes d'économie de gestion, de service et d'efficacité est juste insuffisant, incline à l'immobile, il est nécessaire de raisonner en termes de développement, de synergie. Il est nécessaire de poser son regard sur notre territoire et redécouvrir ses richesses et potentialités, de s'attarder sur le contexte, sur l'environnement immédiat et global, il est nécessaire de s'ouvrir au monde.

Lors de ce mandat, nous avons favorisé l'activité économique et les services générateurs de moyens, durant la prochaine mandature nous aurons à poursuivre, aller au-delà. Au privilège de l'existant et des opportunités offertes, nous devons construire, donner davantage de corps et de lien à notre territoire. Faire de notre territoire un espace dynamique et d'intérêt, faire de lui une destination n'a rien de surréaliste. A l'exemple de Caussade, il n'est besoin que de volonté, d'audace et de courage, du courage d'être.

## Communauté de communes Lot-et-Tolzac

12 avenue de comarque  
47260 Castelmoron-sur-Lot

**Téléphone : 05 53 84 82 48**

Courriel : [cclotettolzac@wanadoo.fr](mailto:cclotettolzac@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.lotettolzac.fr](http://www.lotettolzac.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

La Lettre de Lot-et-Tolzac - I.S.S.N. : 2258-3696

Tirage : 3900 exemplaires

**Directeur de la publication :** Gérard STUYK - **Rédaction et**

**conception :** Communauté de communes Lot-et-Tolzac

**Crédit photo :** Communauté de communes Lot-et-Tolzac, mairies du territoire, CDT 47, URBA2D, Crèche Le Nuage Rose, centre de loisirs Lot-et-Tolzac, Dany Stervinou.

**Création et impression :** Imprimerie Baudelin

## SOMMAIRE

**TERRITOIRE DE VIE** 2

**DÉVELOPPEMENT** 5

**VOIRIE** 8

**ENVIRONNEMENT** 9

**TOURISME** 11

**JEUNESSE** 14

## BUDGET 2019

### En préambule...

Le **budget prévisionnel** est un **document obligatoire** où figurent la totalité des **recettes** et des **dépenses** prévues au cours de l'année civile.

Suite au débat d'orientation budgétaire, le projet de budget est

### CONTACT

Mme Stéphanie ARNAUD-GRANET  
Communauté de communes, 05 53 84 58 42,  
direction@cclt.fr  
et Mme Viviane FIGUIE,  
Communauté de communes, 05 53 84 58 43,  
comptabilite-rh@cclt.fr

présenté aux **conseillers communautaires** puis voté.

Le budget est le **reflet du projet politique de la collectivité**, à ce titre, il retrace financièrement l'ensemble des actions qui seront menées au cours de l'exercice.

### Le budget 2019 de la CC Lot-et-Tolzac

La **solidité financière** de la CCLT a été réaffirmée par les comptes administratifs de l'exercice 2018.

La communauté possède un **taux d'endettement maîtrisé** et une **bonne capacité d'autofinancement**.

La collectivité s'attache avec la plus grande attention à rationaliser les dépenses de fonctionnement et continue à porter une stratégie de développement et de rayonnement sur l'ensemble de son territoire avec pour objectif d'offrir à l'ensemble des habitants des services de proximité de qualité.

Les élus communautaires ont voté le 11 avril 2019 le **budget principal** de la Communauté de communes et les budgets annexes :

- Le budget de la **CCLT** s'élève à 4 061 954 € dont 2 790 981 € nécessaire au fonctionnement et 1 270 973 € consacré à l'investissement.

Il traduit la volonté des élus communautaires de continuer le développement harmonieux du territoire tout en maîtrisant la dépense publique.

- Le budget de la **Zone d'Activités Economiques de**

**Gouneau** s'élève en dépenses à 57 522 € et à 149 872 € en recettes.

- Le budget du Pôle **d'Entreprises Economiques** s'élève à 313 808 €.

- Le budget de l'**Office de Tourisme** s'élève à 422 007 €.

### La fiscalité : Des taux identiques

Taxe d'habitation.....	5.13 %
Taxe foncière (bâti).....	3.84 %
Taxe foncière (non bâti).....	18.12 %
Contribution foncière d'entreprises.....	6.39 %
Fiscalité professionnelle de zone.....	21.78 %

A propos du **taux d'enlèvement** des **ordures ménagères**

Un système de collecte identique sur l'ensemble du territoire a été mis en place fin 2017. L'harmonisation des taux d'enlèvement des ordures ménagères a débuté en 2018 et est effective en 2019 à 9 % pour l'ensemble des communes.

### Les grandes actions de l'année 2019

#### Développement économique et touristique

- mise en place d'une aide pour conforter les filières artisanales et commerciales du territoire
- travaux d'éclairage public et de voirie sur la ZAE de Gouneau
- achat de l'espace de santé à Tombeboeuf (pharmacie, cabinet médical, logement) et réflexion plus globale sur la désertification médicale et l'offre de soins sur le territoire intercommunal
- réalisation de la «véloroute rive gauche du Lot » afin de relier Le Temple-sur-Lot et Castelmoron à Granges sur Lot vers la Confluence
- renforcement de la présence directe de l'Office de tourisme sur les manifestations locales

#### Environnement

- fin des travaux de mise aux normes de la déchetterie
- réalisation d'une étude sur le tri à la source des biodéchets
- nouvelle campagne de vente de composteurs
- réalisation d'une étude sur la tarification incitative

#### Aménagement du territoire et numérique

- déploiement du très haut débit sur le nord et l'ouest du territoire intercommunal
- finalisation du PLU intercommunal

#### Enfance et jeunesse

- mise en place d'une aide à destination des jeunes pour passer la BAFA
- poursuite des chantiers jeunes, 4 chantiers d'une semaine en 2019

- réalisation du city-stade aux abords du centre de loisirs intercommunal de Monclar

#### Communication

- poursuite de la communication afin de faciliter le geste de tri
- mise en ligne du site internet de la Communauté de communes

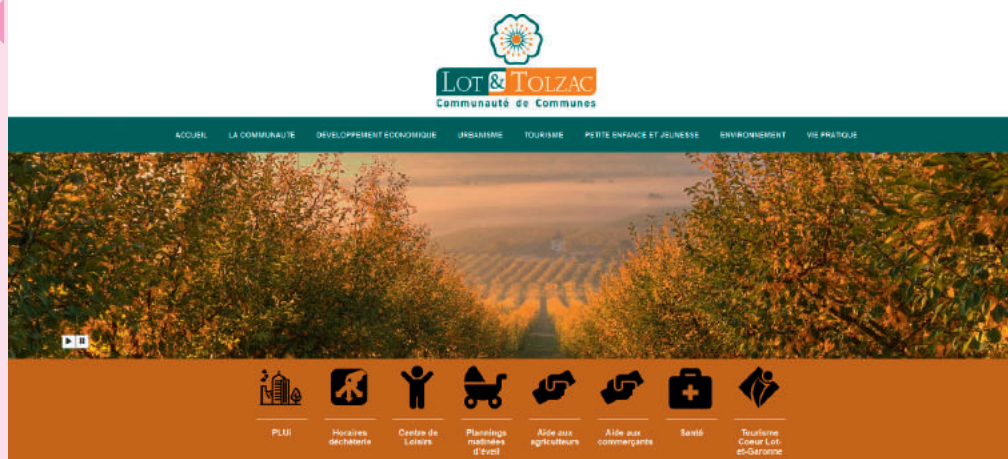
La Communauté de communes poursuit ses actions en faveur de :

- l'entretien du réseau routier communautaire,
- la collecte des déchets ménagers et recyclables,
- la dynamisation et la promotion de la Zone d'Activités Economiques et du Villages Entreprises et Artisans,
- l'accueil des jeunes enfants en crèche,
- l'accueil des jeunes au centre de loisirs,
- l'éveil des tous petits au relais assistantes maternelles et le soutien à l'activité des assistantes maternelles,
- l'aide à l'installation des médecins en zone sensible de désertification médicale,
- le soutien au remplacement des agriculteurs,
- l'accompagnement des commerçants dans leur projet de transmission, création, reprise,
- la promotion des manifestations culturelles,
- l'aide au fonctionnement des clubs sportifs,
- des activités sportives et culturelles en direction des jeunes,
- la vente de composteurs, la distribution de sac de tri sélectif,
- ....



## LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Page d'accueil du  
nouveau site  
internet de la  
CC Lot-et-Tolzac



Après plusieurs mois de travail, le site de la Communauté de communes a été mis en ligne début **mars 2019**.

Nous avons souhaité un site moderne, agréable et **accessible à tous**. Il est également adaptable à tout support numérique (smartphone, tablette, ordinateur).

On y retrouve toutes les informations relatives aux services apportés par la Communauté de communes. Des actualités y sont mises en ligne quotidiennement.

En un peu plus de trois mois nous comptabilisons environ **1800 visites**.

Pour le visiter : [www.lotettolzac.fr](http://www.lotettolzac.fr)

### CONTACT

M<sup>me</sup> Laurie DA SILVA FRANCISCO,  
Communauté de communes, 05 53 84 82 48,  
[contact@cclt.fr](mailto:contact@cclt.fr)

## COMITÉ DE JUMELAGE LE TEMPLE-SUR-LOT / FIUMICELLO, 20 ANS D'EXISTENCE

Le concept de jumelage est né au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'idée du jumelage avait pour objectif de resserrer les liens entre les nations européennes et de les réconcilier.

Près de 15 000 collectivités locales sont aujourd'hui actives dans le mouvement des jumelages en Europe.

Le jumelage représente un « contrat » entre deux communes, sans limite dans le temps, qui recouvre un champ d'action pluridisciplinaire et la participation directe des personnes ou de leurs groupements aux échanges. Le jumelage s'inscrit dans un objectif politique précis : l'Europe des citoyens.

Ainsi, le jumelage est une relation d'amitié durable entre deux communes, scellée entre les citoyens en collaboration avec leurs autorités, qui s'engagent à maintenir des liens permanents, à favoriser les échanges pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment de fraternité européenne.

Dans les années 1997, 1998, la commune Le Temple-sur-Lot a exprimé le souhait d'adhérer à ce concept de jumelage. Des relations ont été établies avec la commune de Fiumicello dans

la province d'Udine en Italie (région d'origine de nombreux d'entre nous). Ainsi fut signé, en juillet 1999, le pacte de jumelage entre ces deux communes.

**Du 6 au 9 juillet prochain, dans le cadre des échanges habituels, une délégation de Fiumicello sera reçue au Temple sur Lot. Le temps fort de ces rencontres sera la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du pacte de jumelage, et l'un des thèmes majeurs, sera la découverte de notre Communauté de communes et de ses spécialités.**

Pour cette manifestation d'envergure, les élus communautaires ont décidé de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € au comité de jumelage.



Le comité de  
jumelage au Val  
d'Aoste

## FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cette année, la Communauté de communes **fête le Tolzac à Verteuil d'Agenais**. Le Tolzac fait en effet partie de l'identité de notre territoire rural. Ce ruisseau, affluent de la Garonne, parcourt la Communauté de communes en passant par Saint-Pierre-de-Caubel, Monclar, Brugnac et Verteuil d'Agenais.

Rendez-vous pour cette journée festive, le samedi 13 juillet à partir de 16h !

**De nombreuses activités** sont au rendez-vous : jeux, maquillages, ventrigrisse et structures gonflables pour les enfants, animés par le Centre de loisirs communautaire et le Comité des fêtes de Verteuil d'Agenais.

Le SMAVLOT tiendra le stand « **Gestion des milieux**

**aquatiques du Tolzac** » pour sensibiliser les personnes à l'écosystème fragile de la rivière.

Il y aura également des **animations** telles que : des danses en ligne avec l'association Templ'Art, des chants avec l'association Les 3 Arts, et un conte imagé sur le thème du Tolzac aura lieu à la tombée de la nuit. La suite de l'animation musicale de la soirée sera assurée par le groupe Dr.NO.

Comme chaque année, afin de faire de cet évènement un rassemblement festif, **l'apéritif sera offert par la Communauté de communes Lot-et-Tolzac**, et sera composé de **produits locaux** des producteurs du territoire.

La **buvette** ainsi que de nombreux stands gourmands de produits locaux vous permettront de vous restaurer sur place afin de profiter de la soirée qui s'achèvera avec un **feu d'artifice**.

**Le Tolzac en fête**  
La fête de la Communauté de communes 2019

Sur les bords  
du Tolzac  
Entrée : Route  
de Brugnac

Le samedi  
13 juillet 2019  
A partir de 16h

**Verteuil d'Agenais**

Organisé par la Communauté de Communes Lot-et-Tolzac, la commune de Verteuil d'Agenais, et le Comité des fêtes de Verteuil d'Agenais

**Programme**

**A partir de 16h**

**Buvette** – Comité des fêtes de Verteuil

**Stand « Gestion des milieux aquatiques du Tolzac »** – SMAVLOT

**Animations et activités pour les jeunes**  
Structures gonflables, maquillage, volley, badminton – **Centre de loisirs Lot-et-Tolzac**

**Ventrigriss** – **Comité des fêtes de Verteuil**

**A partir de 19h**

**Apéritif musical**  
Apéritif composé de produits locaux offert par la **Communauté de communes Lot-et-Tolzac**

**Danses en ligne** – **Association Templ'Art**

**Chants** – **Association les 3 Arts**

**Animation musicale** – **Dr. NO**

**Restauration sur place** – **Stands de produits locaux**

**Conte imagé autour du Tolzac** – **K'barete de Verteuil**

**Feu d'artifice**

Ne pas jeter sur la voie publique

### CONTACT

M<sup>me</sup> Anais WOLFF,  
Communauté de communes,  
05 53 84 78 65, tourisme@cclt.fr  
Comité des fêtes de Verteuil  
d'Agenais,  
05 53 89 66 45 ou 05 53 83 09 57



## AIDES FINANCIÈRES POUR LES ENTREPRISES

### ARTISANALES ET COMMERCIALES

Par les services de proximité qu'elles apportent, les entreprises commerciales et artisanales en zone rurale participent au **maintien et à l'ancrage de la population sur le territoire**. Afin de soutenir, de participer au développement des petites et moyennes entreprises et de faciliter la reprise sur son territoire, la Communauté de communes Lot-et-Tolzac met en place un **régime d'aides financières directes**.

La Communauté de communes accompagnera les projets à hauteur de **25%** du montant total hors taxes des travaux, compris entre 6 000€ et 12 000€, et pour des **investissements** tels que : la modernisation et l'aménagement des locaux (accessibilité, devantures, façades...), les investissements de production, et l'acquisition de matériels neufs ou d'occasion.

Ces aides financières seront effectives au cours du second semestre de l'année 2019, n'hésitez donc pas à vous rapprocher de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac pour obtenir de plus amples informations !

#### CONTACT

M. Paul HENNINOT,  
Communauté de communes, 05 53 84 00 33,  
developpement@cclt.fr

Artisans

Commerçants

Prestataires de services

## Aides financières directes à destination des entreprises du territoire



Les aides financières directes ont pour objectif d'aider les petites entreprises locales à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques saines sur le territoire, ainsi que le maintien, le développement de l'emploi et la reprise d'entreprise.

## AIDES INSTALLATION JEUNES AGRICULTEURS 2018

La Communauté de communes de Lot-et-Tolzac encourage depuis 1998 l'installation de jeunes agriculteurs sur son territoire : **124 jeunes agriculteurs ont été accompagnés**, pour un montant d'aides total de **467 662€**. En **2018, 3 jeunes agriculteurs** ont bénéficié de **l'aide financière** à l'installation de la Communauté de communes :

- Grégory BORDES, 28 ans, installé à Labretonie, a repris l'exploitation familiale de 100 ha en arboriculture (60 ha de noisetiers, 25 ha de noyers et 15 ha de pruniers). Il a travaillé pendant quatre ans à la Safer en Tarn-et-Garonne ;
- Armand MILHAC, 23 ans, du Temple-sur-Lot, a créé son entreprise de maraîchage bio avec 1 700 m<sup>2</sup> de serres et 1,5 ha de productions de plein champ. Il vend ses produits via un groupement de producteurs et projette de vendre bientôt à la ferme directement. Petite particularité : sa mère a été la première à recevoir cette aide.
- et Fabien VIEL, 23 ans, est installé à Castelmoron-sur-Lot, avec 200 ha de surface agricole utile en blé, tournesol, maïs, colza et des ateliers de semences de tournesol et de luzerne, ainsi que de l'arboriculture avec 15 ha de pruniers et un projet de 20 ha de noisetiers dont 4,5 ha déjà plantés. Il participe également à l'entreprise familiale de travaux agricoles.

Le jeudi 24 janvier 2019, ces 3 jeunes agriculteurs ont reçu des mains de Daniel FURLAN, Président de la Commission « Développement économique » de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac, **un chèque de 4 000 €** d'aide à **l'installation**, qui vient en complément de l'aide du Conseil

Remise des aides aux Jeunes Agriculteurs à la Communauté de communes



départemental du Lot-et-Garonne.

Daniel Furlan a félicité les jeunes pour « **leur courage et leur détermination à entreprendre dans ce milieu agricole aujourd'hui complexe. Il faut être armé d'un sacré tempérament et de rigueur pour mener à bien une exploitation. La Communauté de communes de Lot-et-Tolzac croit en ses agriculteurs** ».

Daniel Furlan a également rappelé que la Communauté de communes a passé une **convention** avec le **Service de Remplacement 47** afin de venir en aide aux **agriculteurs victimes d'accident ou de maladie**.

#### CONTACT

M Paul HENNINOT,  
Communauté de communes, 05 53 84 00 33,  
developpement@cclt.fr

## ESPRIT D'ENTREPRENDRE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AU TEMPLE SUR LOT

La zone d'activités économiques intercommunale de Gouneau au Temple sur Lot compte **14 entreprises installées**.

La réalisation du Village Entreprises et Artisans a donné une **nouvelle notoriété à la zone** suscitant intérêt pour les entrepreneurs. Les entreprises peuvent y trouver à la fois des offres de **location de bureaux et d'ateliers** ainsi que des offres d'**achat de parcelle**.

Pour ce bulletin communautaire, nous avons souhaité vous présenter la zone à travers quelques-unes des entreprises qui y sont installées. Lors du prochain numéro, un focus sera également réalisé sur les autres entrepreneurs. Vous apprécierez à travers ces présentations, la diversité des entreprises installées et le nombre d'emploi représenté.

### L'Atelier de sellier garnisseur, Daniel et Julie HIAS

Entreprise créée en 1982, l'atelier de Sellerie Garnisseur, dont le fondateur est Monsieur Daniel HIAS, est installée sur la ZAE de Gouneau depuis janvier 2018. Il y occupe avec sa fille, elle aussi artisan, un atelier en location dans le Village Artisans. L'entreprise propose un service de sellerie automobile et de tapisserie d'ameublement. Cette activité d'artisanat d'art est rare dans le département de Lot-et-Garonne, le rayon d'activité de l'entreprise s'étend sur toute la région et parfois même nationalement. En 2018, l'entreprise a fait le choix d'acquérir une parcelle à l'entrée de la zone d'activité afin d'y construire un atelier et s'y installer.

Pour cette entreprise, l'atout majeur de la zone d'activités est sa localisation au centre du département. De même, les ateliers en location sont spacieux et l'environnement de travail est agréable.

### La location de matériel de TP – SERVI MAT 47, Eric VALOIR

Entreprise créée en mars 2017, elle est installée depuis très récemment (janvier 2019) en façade de la zone d'activités. Monsieur VALOIR, chef d'entreprise a fait le choix de la zone d'activité intercommunale car elle est implantée au centre du département. En effet, son service de vente et location de matériel de TP s'étend sur toute la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Son installation est prometteuse, actuellement locataire sur la zone, il envisage de s'y installer durablement en faisant l'acquisition d'une parcelle pour y construire un bâtiment.

### Travaux Publics, Christophe USTULIN

Christophe Ustulin est présent depuis 2007 sur la zone d'activités et réalise de nombreux travaux publics sur le département de Lot-et-Garonne.

Cette année 2019, il envisage l'achat d'une nouvelle parcelle sur la zone pour y construire son atelier.

Pour lui l'installation sur la zone d'activités lui permet d'intervenir localement pour des travaux de terrassement. Il a d'ailleurs réalisé 5 terrassements sur la zone d'activités pour des nouvelles entreprises installées.

### Pompes Funèbres d'Aquitaine, Entreprise Laborde

Cette entreprise familiale a été créée en 1992, la plate-forme logistique est maintenant installée depuis 2018 sur la ZAE de Gouneau. L'entreprise a en effet réalisé un bâtiment de 800m<sup>2</sup> à l'entrée de la zone d'activité intercommunale. La société compte 30 salariés répartis dans 10 agences déployées sur le département. Spécialisée dans le service funéraire, le secteur d'activité de l'entreprise s'étend sur l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot et d'Agen.

Pour cette entreprise, l'implantation de la plate-forme logistique départementale sur la zone d'activités du Temple sur Lot lui donne un positionnement géographique intéressant sur le département mais également à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

▲ Dépôt des Etablissements Laborde à l'entrée de la ZAE



### Attouk Energie

Mourad Attouk a créé son entreprise en 2017 et s'est installé sur la ZAE de Gouneau en avril 2018. Spécialisée dans la plomberie, la climatisation et le chauffage, ATTOUK Energie compte 3 salariés et intervient dans le département de Lot-et-Garonne et même au-delà. Actuellement locataire d'un atelier au sein du Village Artisans, il y apprécie la superficie du local, sa fonctionnalité et l'environnement de travail. ATTOUK Energie a décidé de s'installer durablement sur la zone d'activités en faisant actuellement l'acquisition d'un terrain pour construire son propre atelier en bordure de la départementale. Sa principale motivation à rester sur la zone d'activités c'est la localisation, pour lui aussi au centre du département.

### Bureau étude et concepteur de méthaniseurs, ARC BIOGAZ



Cette entreprise spécialisée dans la méthanisation est née en 2012, Jean-Marie FAURE son fondateur a décidé de s'installer sur la ZAE de Gouneau en 2018. L'entreprise a notamment fait l'acquisition de la grange présente sur la zone d'activités. Cette grange de 800 m<sup>2</sup> a totalement été réhabilitée pour y abriter espace de production et bureaux. L'entreprise y conçoit et fabrique des méthaniseurs. Aujourd'hui en plein essor, la société compte une équipe de 5 salariés, ingénieurs et techniciens. L'entreprise intervient partout en France et étudie actuellement des partenariats pour alimenter l'ouest de la France en méthaniseurs.

La société a fait le choix de la zone de Gouneau pour son positionnement géographique et pour la grande superficie de la grange. L'entreprise y apprécie aujourd'hui l'environnement



de travail agréable qui règne et la variété de professionnels installés sur la zone.

## Le Bureau d'étude ODETEC



Ce bureau d'étude spécialisé en ingénierie béton, métal, chauffage, plomberie et électricité a été créé en 2007 en Dordogne. Ayant participé à la création du Village Entreprises et Artisans, la société compte 32 salariés au total et a décidé d'installer en 2017 une antenne lot-et-garonnaise basée sur la zone d'activités du Temple sur Lot au sein du Village Entreprises.

Le positionnement central dans le département du Lot-et-Garonne ainsi que la qualité des locaux ont fait partie des critères d'installation de la société dont le rayon d'intervention est étendu à toute la Nouvelle-Aquitaine.

### TARIF achat de terrain :

6 € HT/M<sup>2</sup>, lot divisible à la demande

### TARIF location atelier dans le Village Artisans :

538.92 € HT

### Tarifs location bureau dans le Village Entreprises :

280.39 € HT

### Tarif occupation bureau en co-working dans le Village Entreprise :

1.50 € HT/heure, 7 € HT la demi-journée, 12 € HT la journée



La coche solaire en cours de réalisation sur la ZAE

## Sas Bateaux pour la Planète, réalisation d'un bateau solaire

Installée dans un atelier du Village Artisans, cette société ne passe pas inaperçue sur la zone d'activités avec la conception et l'assemblage d'un bateau solaire ! C'est pour le moment un prototype qui est réalisé mais si les résultats sont concluants, une flotte de 10 bateaux pourrait voir le jour. Cette coche solaire totalement autonome en énergie réunie de nombreux artisans et investisseurs séduits par le projet. La mise à l'eau du bateau s'est réalisée le 31 mai au Port de Castelmoron-sur-Lot.

Pensez-y, la Communauté de communes met également à disposition la salle de réunion (15 places) du Village d'Entreprises pour toutes entreprises et associations en faisant la demande : 40 € HT la demi-journée, 70 € HT la journée.

Site internet : [www.lotettolzac.fr](http://www.lotettolzac.fr) et <https://le-village-dartisans-et-dentreprises.business.site/>

## URBANISME, LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL BIENTÔT FINALISÉ !

Nous arrivons maintenant dans les dernières étapes d'élaboration du PLU Intercommunal, démarré en 2015. **Du 24 avril au 25 mai 2019**, s'est déroulée l'**enquête publique** relative au projet de PLUI sur le territoire. Le commissaire enquêteur a conduit l'enquête de manière à permettre au public de disposer d'une **information complète sur le projet** et de participer efficacement au **processus de décision** en permettant de présenter des observations et des propositions. Pour ce faire, il a tenu de nombreuses réunions et s'est donc rendu dans chaque commune.

Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur doit rendre un **rapport et des conclusions motivées**. Le rapport doit faire état des **contre-propositions** qui ont été faites au cours de l'enquête ainsi que des réponses éventuelles apportées par le **maître d'ouvrage**, à savoir la Communauté de communes Lot-et-Tolzac.

L'ensemble de ces documents sera ensuite rendu public et le PLUI finalisé devra être validé définitivement par les 15 communes et la Communauté de communes. Au cours du **dernier trimestre de l'année 2019**, le **PLUI rentrera en vigueur sur le territoire en lieu et place des cartes communales et PLU existants**.

Retrouver toutes les actualités du PLUI sur notre site internet [www.lotettolzac.fr](http://www.lotettolzac.fr), rubrique Urbanisme



Exemple de document graphique avec le zonage du PLUI

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENSIBLE À L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE.

La Communauté de communes Lot-et-Tolzac engage une **réflexion** concernant la **situation médicale** et l'**offre de soins** sur son **territoire**. En effet dans un contexte de vieillissement de la population, l'accès aux services de santé dans les territoires à dominante rurale est une préoccupation majeure. L'apparition de zones blanches à faible densité de professionnels de santé est également une inquiétude réelle. De même, la question de l'attractivité des territoires ruraux pose question pour de nouvelles installations.

La **démographie médicale préoccupante** du territoire de la Communauté de communes de Lot-et-Tolzac est d'ailleurs signalée dans l'arrêté 2018/DOSA/109 du 7 juillet 2018, relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin. Cet arrêté place la **totalité des 15 communes** dans la catégorie « **zone d'intervention prioritaire** », bénéficiant de fait de la totalité des aides mises en place pour faciliter l'installation et maintenir l'offre de soins. Nous comptons sur le territoire seulement **2 médecins généralistes**, un sur Castelmoron-sur-Lot et un sur Tombeboeuf, cette situation aujourd'hui **ne permet pas un accès à tous à la santé**, les médecins installés sont **saturés de demandes** et des **répercussions sur tous les professionnels de santé** se font sentir, particulièrement pour les **pharmacies** du territoire.

Face à cette situation, la Communauté de communes a donc réuni en **mars 2019** et plus récemment au mois de **mai et juin**, les **professionnels de santé** et l'**établissement médico-social** du territoire afin d'inverser cette tendance de désertification médicale **et envisager des pistes d'actions**.

Des pistes émergent autour de la création d'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** avec des antennes sur le territoire intercommunal. En effet, l'exercice médical en MSP semble attractif pour les jeunes professionnels préférant le **travail en réseau** plutôt que l'isolement. Les MSP ont cet

avantage de **regrouper les compétences** et les **spécialités** tout en permettant une **souplesse d'organisation pour les praticiens**. De plus, ne devant écarter aucune piste de réflexion, la Communauté de communes en partenariat avec le Département de Lot-et-Garonne souhaite s'engager dans la réflexion d'un **centre territorial de santé** qui permettrait le recrutement de **médecins salariés** par le Département.

Toutes ces réflexions sont menées avec les **professionnels de santé** du territoire ainsi que l'**ARS**, le **Département** et la **Fédération Nouvelle-Aquitaine des Maisons Pluriprofessionnelles de Santé**. Un **groupe de travail** a notamment été créé à cet effet et se lance actuellement dans la réalisation d'un **projet de santé territorial**. Tous les professionnels de santé souhaitant contribuer à ce projet sont bien évidemment invités à se manifester !



Comité de pilotage du 21 mai 2019 réunissant les professionnels de santé, l'ARS, le Département et la Fédération Nouvelle-Aquitaine des Maisons Pluriprofessionnelles de Santé.

### CONTACT

M<sup>me</sup> Stéphanie ARNAUD-GRANET,  
Communauté de communes, 05 53 84 58 42,  
direction@cclt.fr

## VOIRIE

### LE PROGRAMME DE TRAVAUX DES AGENTS TECHNIQUES POUR L'ANNÉE 2019

#### CONTACT

M Roger PONSOLE,  
Communauté de communes, 06 86 93 35 38,  
technique@cclt.fr

- L'**assainissement** = curage des fossés
- Le **fauchage** des abords des **voies communautaires (280kms)**
- L'**entretien** des véhicules et du matériel

- La **réalisation des nombreux travaux de maçonnerie et de soudure en régie** pour les besoins des locaux de la Communauté de communes



Les élus en visite au dépôt technique à Coullx



## LA DÉCHETTERIE FAIT PEAU NEUVE EN 2019

Les élus en visite à la déchetterie à l'écoute des explications de Pascal Laborie, le responsable du site



La réalisation des garde-corps par les agents techniques de la Communauté de communes.



La **déchetterie** de Monclar a été **mise aux normes** grâce à quelques travaux :

- Ses **quais de déchargements** ont été mis aux normes grâce à l'installation de garde-corps.
- Un bac débourbeur, qui sert aux **traitements des eaux** de ruissellement a également été installé, ainsi qu'une **signalisation au sol**, pour se repérer plus facilement dans la déchetterie.

### Les horaires de la déchetterie :

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**

**14h00 - 17h00**

**Mercredi et Samedi**

**9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00**

La déchetterie communautaire du Lot-et-Tolzac est située au lieu-dit "Teyssot" à Monclar d'Agenais (47380).



### Méfiance lors du transport des déchets !

Il est important de bien sécuriser vos remorques ou chargements lors de vos déplacements à la déchetterie afin que l'ensemble des déchets y arrivent. Trop de déchets sont retrouvés parsemés sur les bas-côtés ou parfois même sur les voies de circulation.

Merci pour votre vigilance!

## MÉMO-TRI !

### LES FAUX-AMIS DU PLASTIQUE



#### Que fait-on avec...

- 6 BRIQUES DE LAIT?**  
1 rouleau de papier-toilette
- 9 BOUTEILLES EN PLASTIQUE TRANSPARENT?**  
1 tee-shirt
- 8 BOÎTES DE CONSERVE ?**  
1 casserole
- 250 CANETTES ?**  
1 cadre de vélo
- 1 TONNE DE VERRE ?**  
2 138 bouteilles de 75 cl

#### EMBALLAGES

##### Plastique

En vrac, vidés et avec bouchon

##### Aérosol Métal

Bien vidés, inutile de laver

##### Brique et cartonnette

Bien vidés (nutte de rincer), avec bouchon

Un doute, une question : 05.53.84.00.33

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Dans des sacs fermés

#### VERRE

Bien vidés (nutte de rincer), sans bouchon ni capsule

#### COMPOSTAGE

#### PAPIER, JOURNAUX, MAGAZINES

Sans plastique

**C'EST À LA DÉCHÉTERIE !**



## Les 7 astuces du tri sélectif !

1

**Ne laver pas vos emballages avant de les recycler !**

Évitez de gaspiller de l'eau. Il suffit juste de bien vider votre boîte de conserve ou pot de confiture...

2

**Même les emballages gras vont dans le sac jaune !**

Même gras, les bouteilles d'huiles en plastique et les flacons de mayonnaise sont recyclables.

3

**Pas la peine d'enlever les bouchons en plastiques avant de trier !**

Les bouchons en plastique sont aussi recyclés si vous les laissez vissés sur la bouteille.

4

**N'imbriguez pas vos emballages !**

Les emballages ne doivent pas être imbrigués entre eux. Car cela pose des problèmes une fois arrivé sur la chaîne de tri. Pour optimiser le volume de votre sac jaune, ayez le réflexe d'écraser ou de compacter vos emballages.

5

**Tous les plastiques ne vont pas dans le sac jaune !**

Les pots et barquettes en plastique sont à mettre avec les ordures ménagères car ils sont aujourd'hui trop fins pour être recyclés !

6

**Ce logo ne signifie pas que l'emballage est recyclable !**

Ce logo signifie que l'entreprise, qui fabrique cet emballage, participe financièrement à la collecte sélective.

7

**Une bouteille d'eau de javel vide peut se recycler !**

Même si c'était de l'eau de javel, c'est un emballage alors je recycle !



Un doute, une question : 05.53.84.00.33



Les maires et les agents devant le nouveau véhicule



Jacques Chiaradia (agent de collecte), Jean Cosserant (Président de la commission Voirie et Environnement) et Rémy Rivière (agent de collecte) devant le nouveau camion de collecte.

Les équipes du **service technique** de la Communauté de communes collectent les **emballages, papiers, et verres** sur les différents **points d'apports volontaires**.

Afin de collecter les ordures ménagères, la Communauté de communes a fait l'**achat** en 2019 d'un nouveau camion «**Benne Ordures Ménagères**».

### CONTACT

M Paul HENNINOT,  
Communauté de communes, 05 53 84 00 33,  
developpement@cclt.fr

## DES EFFORTS TOUJOURS PAYANTS !

Grâce à vous, la forte diminution des ordures ménagères débutée en 2017 s'est prolongée en 2018 : 2 112 tonnes en 2016, puis 1 817 tonnes en 2017, et enfin 1 160 tonnes en 2018 ! Soit 45% de tonnes d'ordures ménagères en moins !!!

Dans le même temps, les tonnes d'emballages ont également augmentées : 124 tonnes collectées en 2018, contre 100 tonnes en 2017 et 92 tonnes en 2016. Soit 35% d'augmentation ! Félicitations à vous, et poursuivez ainsi !!!

Afin de faciliter la collecte, merci de bien vouloir mettre votre sac poubelle visible en bordure de chaussée et dans un contenant fermé.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac, section « Environnement » pour obtenir plus d'informations concernant les alternatives au brûlage des déchets verts.

### CONTACT

M Paul HENNINOT,  
Communauté de communes,  
05 53 84 00 33,  
developpement@cclt.fr



## MÉMO OFFICE DE TOURISME

Office de Tourisme Lot-et-Tolzac, Place des Templiers  
47 110 Le Temple-sur-Lot, 05 53 41 86 46,  
[www.tourisme-coeurlotetgaronne.fr](http://www.tourisme-coeurlotetgaronne.fr)

Horaires d'ouverture 2019 :

**Du 2 mai au 29 juin**

Du mardi au samedi, de 10h à 15h

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre**

Du lundi au samedi, de 10h à 18h  
et le dimanche de 10h à 14h

**Du 3 au 28 septembre**

Du mardi au samedi, de 10h à 15h

**Jours fériés : 30 mai / 14 juillet / 15 août**

De 10h à 15h

### CONTACT

Marion DEBET-LESPIAU,  
Communauté de communes, 05 53 84 82 48,  
[tourisme@lotettolzac.fr](mailto:tourisme@lotettolzac.fr)  
Anaïs WOLFF,  
Communauté de communes, 05 53 84 82 48,  
[tourisme@cclt.fr](mailto:tourisme@cclt.fr)

## UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

**Les locaux de la Maison des associations et du tourisme, à Le Temple-sur-Lot, sont ouverts depuis le mardi 02 mai !**

Comme chaque année, l'ouverture sera maintenue tout au long de la saison **sans coupure médiane**, afin de répondre aux attentes de tous. A noter toutefois, les horaires des jours fériés (samedi 14 juillet et mercredi 15 août) : **de 10 heures à 15 heures**.

**Un Office de Tourisme hors les murs !**

La saison 2018 était riche en accueil « **Hors les murs** », 2019 le sera encore plus !

Pour cette nouvelle saison touristique, l'Office de Tourisme a décidé de sortir encore plus de ses « murs » et d'aller **à la rencontre des touristes**. L'objectif de ces délocalisations est

d'aller à la rencontre des visiteurs là où ils se trouvent et là où ils sont le plus nombreux afin de toucher un plus grand nombre de personnes.

Ainsi, pour 2019 ce ne sera pas moins de **10 dates à retenir** :

- Au pot d'accueil organisé par la résidence de vacances « Grand Bleu », au Port Lalande, à Castelmoron-sur-Lot, les **samedis 13 et 20 juillet**, ainsi que les **samedis 3 et 10 août**.
- Au marché de producteurs de pays, à Laparade, les **mardis 16, 23 et 30 juillet**, ainsi que les **mardis 6 et 13 août**.
- Au festival des Folkloriades, à Castelmoron-sur-Lot, les **vendredi 26 et samedi 27 juillet**.

## LES SORTIES DE L'ÉTÉ !

Vos principaux rendez-vous de l'été ! Des modifications peuvent intervenir après la parution du bulletin communautaire.

Aussi, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme et à consulter l'agenda sur le site internet : [www.coeur-lotetgaronne.fr](http://www.coeur-lotetgaronne.fr)

DATE	DESIGNATION	CONTACTS
<b>JUIN</b>		
Le samedi 22	Soirée moules-frites, Castelmoron-sur-Lot	Club de rugby, 06 61 48 90 11
Le samedi 22 et dimanche 23	Rallye équestre régional, Labretonie	Ranch du Bel Air 06 74 87 46 39
Le dimanche 23	Journée nationale des moulins, Coulx	Association Les ailes de Coulx, 07 83 83 83 19
Le dimanche 23	Journée Olympique, Le Temple-sur-Lot	La base du Temple, 05 53 01 08 33
Le lundi 24 juin	Feu de la Saint-Jean, Monclar d'Agenais	Association Maintien des traditions, 06 87 51 95 10
Le lundi 24	Auberge espagnole, Le Temple-sur-Lot	Association Templ'Art, 06 74 27 87 80
Du vendredi 28 au dimanche 30	Fête locale, Verteuil d'Agenais	Comité des fêtes, 06 77 00 92 96
Le dimanche 30	Vide-greniers, Castelmoron-sur-Lot	Résidence ESSOR, 05 53 84 87 00
Le dimanche 30	Les 5 km des Dragons, Le Temple-sur-Lot	La Base, 05 53 01 08 33

DATE	DESIGNATION	CONTACTS
<b>JUILLET</b>		
vendredi 5 au dimanche 7	fête locale, Hautesvignes Castelmoron-sur-Lot	Comité des fêtes, 06 70 79 29 62
Le dimanche 7	Concours de pêche au coup, Castelmoron-sur-Lot	Association Lac des 4 communes, 06 60 11 06 36
Le dimanche 7	Repas champêtre, Tourtrés	Société de chasse, 06 83 04 13 84
Le dimanche 7	Vide-greniers, Le Temple-sur-Lot	Association Templ'Art, 06 74 27 87 80
Du vendredi 12 au 13	Fête locale, Labretonie	Comité des fêtes, 05 53 83 09 57
Du vendredi 12 au 14	Fête locale, Castelmoron-sur-Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Le samedi 13	<b>Fête de la Communauté de communes</b> Verteuil d'Agenais	Communauté de communes, 05 53 84 82 48
Le samedi 13	Repas festif, Montastruc	Association Cuisine Loisirs à Montastruc, 05 24 32 62 67
Le dimanche 14	Big Jump, Castelmoron-sur-Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Le dimanche 14	Atelier citoyen dans le cadre du Big Jump, Castelmoron-sur-Lot	Association Lot'envi, 06 09 90 88 07
Le samedi 20	Repas et soirée musicale	Le Golf de Barthe, 05 53 88 83 31
Du vendredi 26 au dimanche 28	Les Folkloriades, Castelmoron-sur-Lot	Association Musiques en vallée du Lot, 06 12 41 64 76
Le vendredi 26	Janouille « Au temps des Templiers », Le Temple-sur-Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Le samedi 27	Fête locale, Villebramar	Comité des fêtes, 06 86 65 05 50
Le dimanche 28	Vide-greniers, Le Temple-sur-Lot	Amicale des pompiers, 06 68 71 57 65
<b>AOÛT</b>		
Le vendredi 2 et samedi 3	Bodega, Castelmoron-sur-Lot	Club de rugby, 06 61 48 90 11
Vendredi 9	Cinéma en plein air, Le Temple sur Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Du vendredi 9 au dimanche 11	Fête locale, Tourtrés	Comité des fêtes, 06 88 41 82 96
Le samedi 10	Concert avec le chœur de Bergerac, Verteuil d'Agenais	Mairie, 05 53 88 80 05
Le samedi 10 et dimanche 11	Dépiquage à l'ancienne et vide-ateliers, Monclar d'Agenais	Association Maintien des traditions, Mairie, 05 53 41 80 71
Le samedi 10	Repas et soirée musicale, Tombeboeuf	Golf de Barthe, 05 53 88 83 31
Le Jeudi 15	Exposition de peintures et artisanat, Pinel- Hauterive,	Mme ROY, 06 24 65 48 31
Du samedi 17 au dimanche 18	Fête locale, Tombeboeuf	Association des Parents d'Elèves, 06 79 22 00 85
Le dimanche 18	Vide-greniers, Le Temple-sur-Lot	Association La boule templeise, 06 59 28 85 62
Le dimanche 25	Pique-nique, Monclar d'Agenais	Comité des fêtes, 05 53 79 44 56
Le dimanche 25	Tournoi de tennis du 7 templais, Le Temple-sur-Lot	Club de tennis, 06 70 47 27 34
<b>SEPTEMBRE</b>		
Le dimanche 8	Vide-greniers, Castelmoron-sur-Lot	Résidence ESSOR, 05 53 84 87 00
Le dimanche 8	Vide-greniers, Villebramar	Association Oc'togone, 06 86 65 05 50



## Tout au long de l'été ...

Tous les mercredis matin	Marché traditionnel, Castelmoron-sur-Lot
Mardis soir, du 2 juillet au 3 septembre	Marché des Producteurs de Pays, Laparade
Dimanches soir, du 7 juillet au 18 août	Marché des Producteurs de Pays, Monclar
Dimanches matin, du 7 juillet au 25 août	Marché fermier, Le Temple-sur-Lot
Mercredis à 18h, les 10 et 24 juillet, 7 et 21 août	Marché gourmand, Pinel-Hauterive
Du 18 au 29 juin, Office de Tourisme	Exposition peintures, L'atelier d'LN
Du 1er au 14 juillet, Office de Tourisme	Exposition peintures, Madame LASSEAUX
Du 15 au 28 juillet, Office de Tourisme	Exposition peintures, Les peintres du dimanche
Du 29 juillet au 4 août, Office de Tourisme	Exposition peintures, Marie-Josée CARAVATI, Dany ATANASSIAN, Marie-Hélène FOURCADE, Monique BERGONIE
Du 12 au 25 août, Office de Tourisme	Exposition peintures et sculptures, Céline ZORZENONE et Michel LAVERDIERE
Du 26 août au 8 septembre, Office de Tourisme	Exposition photographies, Dany STERVINO
Du 9 au 21 septembre, Office de Tourisme	Exposition peintures, Galae
Tous les mardis de l'été	Visite de la bastide de Laparade, Raconteur de Pays, 06 62 63 72 39
Tous les jeudis de l'été	Visite nocturne de la bastide de Laparade, Raconteur de Pays, 06 62 63 72 39
Dimanches soir, du 21 juillet au 25 août	Visite nocturne et dîner-concert, Jardin des Nénuphars, 05 53 01 08 05
Tous les mardis à 18h, du 2 juillet au 10 septembre	Les ateliers de l'été : ateliers créatifs éco-citoyens, Castelmoron-sur-Lot, Associations Lot'envi, 06 09 90 88 07

## « LAPARADE PREND LA RELÈVE »

### DANS LE NOUVEAU CIRCUIT TÈRRA AVENTURA

**Terra Aventura**, c'est un jeu grande nature destiné aux petits comme aux grands, aux curieux comme aux joueurs aguerris. Le principe est simple : En répondant à des **énigmes** tout au long du parcours, il faut trouver les « **caches** », ces boîtes dissimulées dans la nature et renfermant un trésor : les **Poi'z**.

Grâce au principe du **géocaching** (GPS), le jeu permet de faire **découvrir** les territoires de Nouvelle-Aquitaine sous différents **thèmes** comme les contes et légendes, les points de vue et nature ou encore l'Histoire et les monuments.

**Saint-Pastour** a vu naître le premier parcours du Lot-et-Tolzac en 2017 avec « La prise de la Bastide », et en 2018 c'était

au tour de **Laparade** d'accueillir son parcours.

Inauguré en octobre 2018, le parcours « Laparade prend la relève » est le huitième circuit du thème « **Résistance** » dans la région Nouvelle-Aquitaine et le premier sur le département du Lot-et-Garonne, ce qui fait de lui un thème recherché car « **rare** ».

Le parcours a connu un beau lancement car près de **329 commentaires ont été déposés depuis octobre**. Nous pouvons donc nous attendre à une belle saison estivale pour ce nouveau parcours.



## RETOUR SUR LA « TRADITIONNELLE »

### SOIRÉE D'ÉCHANGES

**Mardi 16 avril 2019**, s'est tenue la traditionnelle **soirée « Découvertes, échanges et rencontres »**. Organisée chaque année en amont de la saison touristique, par l'**Office de tourisme Lot-et-Tolzac**, elle était organisée cette fois-ci au **Music-Hall le Splendid' à Monclar d'Agenais**. C'est donc dans une ambiance de strass et paillettes qu'hébergeurs, restaurateurs, producteurs, prestataires touristiques et élus étaient réunis.

Cette rencontre annuelle permet **d'échanger les documentations touristiques** entre prestataires afin de créer une dynamique partagée par tous et de pouvoir avancer tous ensemble vers un objectif

*Les participants profitent de l'apéritif en écoutant la prestation du chanteur invité pour l'occasion.*

*L'apéritif préparé par le chef du Music-Hall le Splendid*



# TOURISME

commun : **la satisfaction des touristes** avant, pendant, et après leurs vacances.

La rencontre permet également aux prestataires du territoire de découvrir l'offre proposée « chez les voisins » afin de renseigner

au mieux les touristes sur les différentes possibilités de divertissement.

Le Président de l'Office de tourisme a tout d'abord fait un discours d'introduction, puis Anaïs WOLFF, a présenté le bilan de la saison touristique 2018 et les actions de 2019. Ensuite, le temps des échanges de documentation et des partages d'expériences est arrivé, le tout accompagné d'un apéritif concocté par le jeune chef du Splendid' et de quelques animations musicales et de magie proposées par le Music-Hall.

## VÉLOROUTE CASTELMORON-SUR-LOT /GRANGES-SUR-LOT

La **Véloroute de la Vallée du Lot** a été inaugurée en 2002 dans le département du Lot-et-Garonne.

Ce bel itinéraire, en grande partie sur des **petites routes peu fréquentées**, longe la rivière Lot d'Aiguillon à Fumel sur sa partie Lot et Garonnaise, et poursuit jusqu'à Cahors dans sa partie Lotoise.

L'itinéraire est amélioré d'année en année, en développant des voies vertes (voie en « site propre » interdite aux véhicules motorisés) afin d'apporter plus de sécurité et de confort aux usagers.

C'est ainsi que, petit à petit, le département et les collectivités territoriales ont développés plusieurs portions de voie verte : Le Temple-sur-Lot / Sainte-Livrade puis Villeneuve-sur-Lot (qui devrait être finalisées d'ici peu), Fumel / Monsempron-Libos ou encore Villeneuve-sur-Lot / Casseneuil.

C'est ainsi, qu'en **2018** le Département du Lot-et-Garonne et la commune de Le Temple-sur-Lot ont amorcé le projet de **voie verte entre Le Temple-sur-Lot et Castelmoron-sur-Lot** (afin de poursuivre la voie verte déjà existante depuis

Villeneuve-sur-Lot) et la Communauté de communes Lot-et-Tolzac a amorcé le projet de la **véloroute entre Castelmoron-sur-Lot et Granges-sur-Lot**.

Pour cette deuxième partie, depuis la Plage de Castelmoron-sur-Lot, l'itinéraire empruntera la Départementale 444, qui subira quelques aménagements pour garantir la sécurité des cyclistes, puis rejoindra un ancien chemin de halage au niveau de l'entreprise MAZOYER. La véloroute deviendra donc à partir de ce point, une voie verte.

Ce nouvel itinéraire sera connecté au futur tracé reliant Granges-sur-Lot à Aiguillon.

**Le coût du projet est évalué à 216 000 € HT et près de 70% de subventions sont attendues.**

# JEUNESSE

## CHANTIERS JEUNES 2019

### CONTACT

Matthieu ARCAS,  
Communauté de communes, 06 45 59 12 83,  
jeunesse@cclt.fr



Les jeunes lors du Chantier d'avril à Tourtrès

La Communauté de communes Lot-et-Tolzac organise depuis 2018 des **chantiers jeunes pour les adolescents âgés de 14 à 17 ans**.

Ces chantiers sont ouverts à tous les jeunes de la Communauté de communes qu'ils soient résidents ou scolarisés dans celle-ci.

Huit jeunes peuvent être inscrits par semaine. **Ils travaillent tous les matins** et font des **activités sportives ou culturelles tous les après-midi** comme de l'escape game, du paintball, du karting, de l'accrobranche du paddle, etc...

Lors des vacances de Paques, les jeunes ont travaillé sur le balisage du circuit «lecture de paysage» à Tourtrès, **les prochains chantiers jeunes seront du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet et du 21 au 25 octobre 2019**.

Les chantiers permettent aux jeunes de devenir acteurs de leur territoire, de développer l'entraide, la solidarité, l'autonomie et de les valoriser.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Communauté de communes.

## ANIMATIONS JEUNESSE

La Communauté de communes Lot-et-Tolzac et les associations sportives du territoire organisent des activités sportives et culturelles pendant les vacances scolaires. Toutes les activités sont proposées **gratuitement pour les jeunes âgés de 6 à 14 ans**.

L'encadrement est assuré par des intervenants titulaires d'un Brevet d'Etat. Du tir à l'arc, de l'équitation, de la danse, du foot en salle, du tennis de table, du basket, du théâtre, etc...

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Communauté de communes.



## AIDE FINANCIÈRE POUR LE BAFA

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de communes Lot-et-Tolzac souhaite encourager la prise d'autonomie et l'engagement des jeunes en attribuant une aide financière de 150 € pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Tout jeune âgé de 17 à 20 ans, résidant sur le territoire de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac peut prétendre à cette aide.

Pour plus d'informations sur les modalités d'attribution de l'aide financière, vous pouvez contacter la Communauté de communes Lot-et-Tolzac au 05 53 84 82 48

## L'ÉTÉ ARRIVE AU CENTRE DE LOISIRS DU LOT-ET-TOLZAC !



Le repas d'Halloween  
Les ados s'essayant au surf lors de leur séjour à Mimizan

L'année scolaire touchant presque à sa fin, les animateurs du centre de loisirs de la Communauté de communes s'affairent à la **préparation de l'été 2019**.

**Petit retour sur l'année** qui vient de s'écouler depuis le dernier été. Les jeunes fréquentant le centre de loisirs ont pu pratiquer grand nombre d'activités sur la **thématique pédagogique : Moove !**

Les plus petits comme les plus grands ont pu s'adonner à de nombreuses activités avec la pratique de l'équitation, du trampoline, du canoë-kayak, des randonnées vélo, des balades en péniche sur le Lot à Castelmoron et bien d'autres. Mais cette thématique nous a permis aussi de **remettre en avant grand nombre d'activités sportives ou en lien avec le bien-être et le sport-santé**.

Une année riche pour tous les enfants et qui a été **rythmée par de superbes journées à thème** avec Harry Potter, Star Wars, ou encore Intervilles, qui ont amené joie, bonne humeur et fous rires pour les enfants comme pour leurs animateurs.

De plus, les ados se sont vu proposer **2 séjours, un à Mimizan et un à Damazan**. Ils ont pu ainsi, pendant une semaine en juillet et une semaine en août, découvrir de nouvelles activités comme le surf, le waveski, le paddle, le téléski-nautique. De bons souvenirs et des moments intenses pour les ados du Lot-et-Tolzac. En tout pendant les 2 semaines, 30 jeunes ont pu participer à ces séjours, accompagnés de leurs camarades. des centres de loisirs de Casseneuil et Sainte Livrade.

Cette saison 2019 la **thématique pédagogique** qui sera abordée par les enfants et leurs animateurs **incite au rêve, à la culture, à la créativité et à la découverte avec LE VOYAGE**. Autant d'activités sportives, culturelles, manuelles ou de cuisine qui vont plonger les enfants dans l'esprit du voyage au sens large.

Les enfants vont embarquer pour un voyage à travers le monde, mais aussi dans l'espace, dans le monde imaginaire, dans le temps et vers un monde meilleur. Autant d'opportunités qui vont permettre aux enfants de s'évader au cours de l'été et de profiter pleinement de leurs vacances.

**Des sorties et des minis camps** viendront agrémenter le

quotidien du centre de loisirs et ainsi permettre aux enfants fréquentant le centre de loisirs du Lot-et-Tolzac, de mieux connaître leur environnement et ce qu'offre notre territoire.

Varié au mieux les activités pour le plaisir de tous et essayant d'être toujours plus innovants dans la proposition de **jeux, d'activités manuelles ou encore de journées à thème**, les animateurs s'activent pour proposer leurs meilleures idées pour que les vacances soient des plus fun dans le Lot-et-Tolzac!

Le centre de loisirs proposera aussi **2 séjours d'une semaine aux jeunes à partir de 12 ans**, en commun avec les centres de loisirs de Casseneuil et Sainte Livrade. Ces séjours seront **limités à 15 places**, et **amèneront vos ados à la montagne et sur les bords d'un lac pour vivre un séjour sportif**.

Le centre de loisirs du Lot-et-Tolzac est ouvert et accueille vos enfants tous **les mercredis de l'année scolaire de 7h30 à 18h30**, ainsi que pendant les **vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**.

**Des navettes** sont mises en place gratuitement sur **toute la Communauté de communes pour récupérer les enfants et les amener au centre de loisirs** afin de profiter des activités proposées (les différents circuits sont détaillés sur le site internet).

**Pour inscrire votre enfant, ou pour toute demande d'informations, nous vous invitons à prendre contact avec le centre de loisirs situé à Monclar :**

**Lieu-dit « O Peyroux »**  
**Site du Magre - 47380 MONCLAR - Tel : 05 53 41 45 24**  
(Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ou le mercredi toute la journée)  
**Mail : [contact.centreloisirs-lotettolzac@orange.fr](mailto:contact.centreloisirs-lotettolzac@orange.fr)**  
ou sur notre site internet :  
**[centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com](http://centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com)**

### CONTACT

M<sup>me</sup> Alexandra COTE,  
M. Youcef CHERCHARI,  
05 53 41 45 24,

[www.centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com](http://www.centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com)

## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ET ENFANTS (RAMPE)



Animations et intervenantes au RAMPE



Exceptionnellement, cette année, le RAMPE et la crèche organisent également un **spectacle pour Noël le vendredi 13 décembre 2019**. Il aura lieu dans la salle des fêtes de Castelmoron-sur-Lot. La participation est **gratuite**.

Le RAMPE et la crèche « le nuage rose » ont également proposé des **ateliers parents/enfants** autour de la **réflexologie plantaire**. Aline MORGAN, réflexologue est venue tous les deux mois depuis septembre 2018 pour une découverte de la réflexologie plantaire. L'approche par le jeu et les sens a permis de percevoir la **sensorialité des pieds chez les**

**Le Relais Assistantes maternelles, Parents et Enfants (RAMPE) de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac propose** des **matinées d'éveil** ouvertes aux **assistantes maternelles agréées**, aux **gardes d'enfants à domicile** et aux **familles du territoire**. Ces matinées sont dédiées aux enfants de 3 mois à 3 ans. La responsable y propose des activités adaptées aux tout-petits (peinture, motricité, collages...) et accueille également des intervenants qualifiés.

Elles se déroulent à Castelmoron-sur-Lot, à Monclar d'Agenais, à Tombeboeuf et à Verteuil d'Agenais. Elles sont **gratuites**.

Tout au long de cette année, une fois par mois, c'est **Marie-Noëlle TESTA** qui accompagne petits et grands dans la découverte de la littérature jeunesse grâce à son talent de lectrice, conteuse. **Claire DELPUERTO** vient également nous émerveiller tous les mois avec ses petits **spectacles musicaux et féeriques**.

Le planning de ces matinées est disponible au RAMPE, sur le site Internet de la Communauté de communes ainsi que dans toutes les mairies du territoire.

Le **11 janvier 2019**, les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles ont été conviés au **spectacle « Riri se fait la malle »** à la salle des fêtes de Castelmoron-sur-Lot. Chacun a ensuite pu déguster la galette des rois. Ce **spectacle** est **organisé** tous les ans par le **RAMPE** et la **crèche « le nuage rose »**.

**enfants**, d'ancrer le plaisir du toucher et du massage tout en partageant un moment de complicité entre le parent et son enfant.

Le RAMPE reste à votre disposition pour vous accompagner :

- Dans la **recherche d'un mode de garde** pour votre (vos) enfant(s),
- Dans les **démarches administratives** liées à l'embauche d'une **assistante maternelle agréée** ou d'une **garde à domicile**.
- Dans la fonction parentale, au travers de soirées d'échanges et d'écoute ou des ateliers autour de la **parentalité**.

### Informations pratiques :

#### Permanences administratives :

- **Castelmoron-sur-Lot au RAMPE**  
1, Chemin des Caillabènes :  
Lundi : 9h00-12h30 et 13h30 -18h00  
Mardi : 13h30-18h00  
Mercredi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00  
Jeudi : 13h30-18h00
- **Tombeboeuf et Verteuil d'Agenais**  
**SUR RENDEZ-VOUS.**

#### CONTACT

M<sup>me</sup> Chrystel MASSENAT,  
Communauté de communes, 05 53 84 78 65,  
ram@cclt.fr  
ou au RAMPE, 1 chemin des Caillabènes  
47 260 Castelmoron-sur-Lot, 05 53 84 78 65

## EDUCATION ARTISTIQUE

La Communauté de communes s'engage auprès des écoles du territoire pour promouvoir et soutenir des activités artistiques et culturelles. Elle apporte une aide financière de 400 € à chaque classe qui s'inscrit dans un projet autour d'un thème commun.

Pour l'année scolaire 2018/2019, le thème choisi : « Autour du monde », a donné lieu à de nombreuses créations dans de multiples disciplines artistiques :

- réalisation d'un documentaire,
- danse,



- musique,
- contes,
- réalisation d'une fresque.

Sept écoles et vingt classes ont bénéficié de ce dispositif qui permet aux enseignants de faire appel à un intervenant qualifié

dans la discipline choisie afin de sensibiliser les élèves à une discipline artistique.

## L'ATELIER DES FAMILLES



La Communauté de commune souhaite développer des actions en faveur de la parentalité. Aussi, depuis le deuxième trimestre 2018, le **RAMPE**, la **crèche** et le **centre de loisirs** s'associent pour organiser des soirées **dédiées aux familles** sur différentes communes du territoire. Ces actions sont animées par des intervenants de qualité. Elles sont **gratuites et ouvertes à tous** (parents, grands-parents, adolescents...)

En 2018, il a été proposé **4 soirées** :

Approche de la **pédagogie Montessori à Tombeboeuf**,

La place des **écrans** dans la famille à **Laparade**,

L'**activité physique** dans le développement de l'enfant

à **Verteuil d'Agenais** et au **Temple sur Lot**.

Pour ce **début d'année 2019**, nous avons proposé :

Une conférence gesticulée sur le thème de la **communication empathique à Tombeboeuf** et à la bibliothèque de **Castelmoron-sur-Lot**.

Une soirée sur l'addiction aux **écrans** au collège Lucie Aubrac de **Castelmoron-sur-Lot**.

**D'autres actions** seront mises en place sur le **deuxième semestre 2019**. L'information circule via les écoles et les mairies du territoire, le site Internet de la Communauté de communes et les structures organisatrices.

Nous sommes ouverts à toutes propositions de thèmes ou d'actions en relation avec la famille, l'éducation, la parentalité.

### CONTACT

Chrystel MASSENAT (responsable du RAMPE)

05 53 84 78 65

Odile PALACIN (directrice de la crèche)

05 53 84 97 38

Alexandra COTE (directrice du Centre de loisirs)

05 53 41 45 25



Ils étaient **17 enfants** en âge scolaire, à partir en septembre 2018, entre les écoles maternelles de Monclar, Tombeboeuf, Le Temple, Fongrave, Montpezat et Castelmoron.

Autant de places disponibles pour la **rentrée 2019**, qui s'est étalée jusqu'en janvier.

Actuellement la structure accueille **32 enfants**, satisfait les besoins de garde de **29 familles**, pour un accueil à temps complet, à temps partiel ou en occasionnel. Avec un souci d'**accueil individualisé** qui prend en compte les émotions de l'enfant, son histoire, le stade de son développement.

Au programme pour les enfants, des activités, des activités d'éveils animés par l'équipe et par des intervenants extérieurs, notamment en musique, peinture et lecture.

Des **activités de jeux libres**, où l'enfant découvre, explore, mène ses propres expériences, avec un adulte qui l'encourage dans ses essais, et lui permet de progresser à son rythme.

Pour **les familles**, un **accompagnement au quotidien**, qui commence avec la période d'adaptation et se poursuit



Animations à la crèche Le Nuage Rose

pendant l'accueil.

Les **animations proposées** tout au long de l'année, favorisent les **échanges entre les membres de l'équipe et la famille** (petits déjeuners des parents, spectacle enfant, loto annuel, les ateliers des parents, sortie du chaudron magique la fête des familles).

« **La construction d'un enfant heureux, confiant, autonome est subordonnée à la qualité de l'écoute, de l'empathie.**

**En développant une écoute bienveillante, une écoute émotionnelle, on offre à l'enfant un précieux cadeau pour le futur, pour l'aider à sublimer les joies et à faire face aux difficultés. »**

### CONTACT

Odile PALACIN,

Crèche Le nuage rose, 05 53 84 97 38,





# Le Tolzac en fête



La fête de la Communauté de communes 2019

Sur les bords

du Tolzac

Entrée : Route  
de Brugnac

Verteuil d'Agenais

Le samedi  
13 juillet 2019

A partir de 16h



LOT & TOLZAC

Communauté de Communes



Organisé par la Communauté de Communes Lot-et-Tolzac, la commune de Verteuil d'Agenais, et le Comité des fêtes de Verteuil d'Agenais